

Attention danger... montée des eaux

On se souvient que le groupe d'experts de l'ONU, les scientifiques du GIEC avaient déjà mis en garde quant aux conséquences du réchauffement climatique au premier rang desquelles il désignait la montée des eaux. Le GIEC vient à nouveau de tirer la sonnette d'alarme : le niveau des mers s'élèverait, en raison du réchauffement du globe, 60 % plus vite que ne l'avait projeté en 2007 sur le climat. Les mers montent en moyenne de 3,2 mm par an, selon l'étude réalisée par trois spécialistes du climat et publiée dans la revue britannique *Environmental Research Letters*.

Une hausse significative

Le Giec prévoyait dans son rapport de 2007, que la hausse atteindrait de 18 à 59 cm d'ici à la fin du siècle, en raison notamment de la dilatation de l'eau, liée au réchauffement. Or, depuis l'étude de la fonte de la banquise et divers autres paramètres permettent d'affiner l'évaluation. L'élévation pourrait atteindre, voire dépasser, un mètre. Les zones situées à moins d'un mètre au-dessus du niveau de la mer vont disparaître. Or en Asie ce sont des zones surpeuplées. Le Bangladesh notamment, peuplé de 150 millions d'habitants, pourrait être recouvert d'eau durant la période des moussons. C'est également le cas pour des régions entières en Indonésie, en Malaisie. L'un des co-auteurs du rapport, Grant Foster de la société américaine Tempo Analytics, chiffre à plusieurs centaines de millions le nombre de réfugiés climatiques. Cela entraînera des déplacements gigantesques de populations, des tensions dans les zones limitrophes avec à la clef de vraisemblables conflits notamment et paradoxalement pour l'accès à l'eau potable.

Des difficultés pour les pays développés

Pour les grandes villes côtières comme New York, les effets attendus seront probablement identiques à ceux constatés après le passage de l'ouragan Sandy. Tout cela a des conséquences humaines (des lieux sont en train de se vider en partie de leur population la plus aisée comme cela s'est passé à la Nouvelle Orléans), économiques (les assurances refusent maintenant d'assurer des zones entières) et climatiques (les océans sont des lieux fondamentaux pour la formation des climats

et des ouragans). Les pays développés, du fait des avancées technologiques, sont devenus de plus en plus sensibles aux catastrophes naturelles. Une panne d'électricité signifie l'arrêt de tout ce qui fonctionne à partir de l'informatique c'est-à-dire d'après peu tout ce qui nous permet de vivre. Or les îles parce qu'elles sont entourées d'eau et qu'une grande partie de la population vit désormais sur les côtes, sont particulièrement en danger.

Que fait la Corse ?

On me pardonnera de me répéter (puisque'il s'agit du troisième article qui traite du même sujet) mais la Corse risque fort de connaître de gros problèmes si elle n'imagine pas, dès aujourd'hui des solutions à une montée importante des eaux. Un projet structurant de cet ordre exige une vingtaine d'années entre le début de l'étude et la fin des travaux préconisés. Or le temps politique se prête peu à des prévisions à long terme. Nos élus préfèrent travailler par tranches électorales. Elles sont pourtant nécessaires pour éviter une catastrophe économique et humaine. Ajaccio et Bastia seraient directement menacées en période de tempête. Sans être spécialiste, on peut imaginer des brise-lames, de nouvelles jetées bref tout ce qui permet de briser l'énergie des vagues par grand vent. Il faudra revoir les permis de construire et les nouvelles limites du domaine public maritime. Il est temps que nos élus anticipent sur les difficultés à venir auxquelles nous n'échapperons pas. Il sera alors inutile de compter sur un état français lui aussi confronté à un drame similaire. Alors mettons-nous au travail. Il y va de notre survie à terme

GXC

UNE VILLA SAISIE PAR LA JUSTICE À CALA ROSSA

Une première en Corse : une maison de 180 m² avec piscine, le tout bâti sur un terrain de 2.600 m², à Cala Rossa a été saisie le 28 novembre dernier par ordonnance des juges Tournaire et Robert, dans le cadre du dossier du cercle de jeux Wagram.

Selon le réquisitoire définitif, elle aurait été acquise en 2006 par la compagnie d'Angelo Guazzelli, soupçonné d'avoir été le patron occulte présumé du Wagram. Le bien estimé par les professionnels entre 1 et 1,3 million d'euros aurait été payé 730.000 euros en partie en espèces. Il serait également question d'imiter la justice italienne qui saisit les biens mafieux pour les offrir à des associations d'utilité publique. La maison de Cala rossa pour devenir un observatoire international de la corruption et un centre pédagogique de lutte contre la violence. Elle pourrait abriter des université d'été d'études du crime organisé.